

Conseil Municipal

Séance du mardi 2 mars 2010 à 20 h 30

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le mardi 2 mars 2010 à 20h30, sous la présidence de **Michel CANEVET**, Maire, sur convocation adressée le mardi 17 février 2009 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Marie-Lise DANIEL (procuration à Pierre DRAOULEC)**, **Sandrine LAGADIC** et **Anthony BOQUET**.

Secrétaire de séance : **Marina LE MARC**.

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Orientations budgétaires 20110

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. C'est dans ce cadre réglementaire que le rapporteur de chaque commission municipale a présenté les orientations évoquées lors des séances de travail desdites commissions.

Les orientations budgétaires et de travail pour 2010 au titre de la Commission de l'aménagement et du cadre de vie, ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.

1-2 Programme de travaux 2010

Le rapport relatif au programme 2010 des travaux, de voirie notamment, a été adopté par le Conseil.

1-3 Schémas d'aménagement à Stangoulinet, l'allée de l'Iroise et Le Miné-Moitié route

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les schémas d'aménagement tel que présentés, rendus obligatoires pour l'obtention d'un permis de construire, en application de notre Plan Local d'Urbanisme.

1-4 Evolution des statuts du SDEF

Le Conseil Municipal a rejeté, à l'unanimité, cette modification des statuts proposée par le SDEF, et a mandaté le Maire pour la signifier à son Président.

2 – Commission de la vie scolaire et sociale

2-1 Orientations budgétaires 2010

Les orientations budgétaires et de travail pour 2010 au titre de la Commission de la vie scolaire et sociale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.

2-2 Equipement Multi accueil 2^{ème} tranche : demandes de subvention

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention au titre de la DGE et auprès des autres partenaires financiers, afin de permettre le financement de ces travaux.

- 2-3 Travaux d'extension de la garderie de l'école publique : demandes de subvention
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional, afin de permettre le financement de ces travaux.

3 – Commission de la vie locale

- 3-1 Orientations budgétaires 2010
Les orientations budgétaires et de travail pour 2010 au titre de la Commission de la vie locale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.
- 3-2 Locations précaires
Le Conseil a décidé de renouveler, à l'unanimité, pour 6 mois le bail précaire consenti, pour l'immeuble situé rue René Le Berre, ancien garage automobile, à la SCI de la Gare. Ce renouvellement interviendra à partir de son échéance le 15 février dernier.
Le Conseil Municipal a également décidé, à l'unanimité, de mettre en location précaire, un local dans l'ancienne imprimerie, au bénéfice de Mme Isabelle DIONIS, tapissière, qui travaillera aux côtés de la sellerie générale et nautique, place Charles de Gaulle. Le montant du loyer mensuel serait de 150 €, à compter du 1^{er} mars 2010.
- 3-3 Projets de circuits base VTT
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet présenté, a validé les circuits traversant notre Commune, 2 partant pour l'essentiel du plan d'eau du Moulin Neuf, a validé la candidature de l'Agence Ouest Cornouaille développement pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la base VTT de randonnée et a décidé de solliciter, de la Fédération Française de cyclo-tourisme, le label « Base VTT ».

4 – Commission des finances et de l'administration générale

- 4-1 Orientations budgétaires 2010
Les orientations budgétaires et de travail pour 2010 au titre de la Commission des finances et de l'administration générale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.
- 4-2 Subvention au CCAS
Afin de permettre au Centre Communal d'Action Sociale de poursuivre ses missions, le Conseil Municipal a décidé de lui verser une 1^{ère} subvention d'un montant de 100.000€.
- 4-3 Programme d'économies d'eau
Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2010 le programme d'incitation aux économies d'eau initié en 2004, à savoir l'aide à l'acquisition de bacs récupérateurs d'eau pluviale (20 € par bac).
Le Conseil Municipal a également décidé d'instaurer une nouvelle aide destinée aux propriétaires pour l'achat d'une cuve enterrée d'une capacité d'au moins quatre (4) mètres cubes. Il a été décidé de fixer cette aide financière à 400€.
- 4-4 Dévolution de MAPA
Il a été rendu compte des divers marchés passés selon la formule de procédure adaptée depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :
- Contrat pour la fourniture d'un véhicule léger neuf, type camionnette pick-up, pour les Services Techniques Communaux : marché conclu avec société Garage de l'Odet de Quimper pour un montant de 8 091,64€HT,

- Contrat pour la fabrication, le conditionnement et le stockage de repas pour le service de portage à domicile (CCAS) : marché conclu avec le Centre Hospitalier de l'Hôtel Dieu pour une durée de un an, pour un montant minimum de 60 000,00€HT et un montant maximum de 230 000,00€HT.

Le Conseil Municipal en a pris acte.

- 4-5 Avenant à la convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
Notre opérateur, Mégalis, qui développe une plateforme de dématérialisation, a changé de prestataire. Cette modification entraîne la nécessité de passer un avenant avec les services de l'Etat à la Convention que nous avons signée avec le Préfet du Finistère.
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer cet avenant.
- 4-6 Cession d'assiettes foncières à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de céder à titre gratuit à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, le terrain d'assiette du projet de rénovation des Halles Raphalen, ainsi que les 8000m² de 2 parcelles sur la ZA de Kerlavar pour permettre à la CCHPB, l'aménagement d'une 2^{nde} déchetterie à Kerlavar.
- 4-7 Lotissement rue Louis Hémon et Croas Caër : demande de garantie d'emprunt au profit de l'OPAC de Quimper-Cornouaille
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'acter la modification demandée, sur la délibération du 15 décembre 2009, par la Caisse des dépôts et Consignation et d'autoriser le Maire à signer les actes à intervenir.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie, le 3 mars 2010

Le Maire,

Michel CANEVET